

Conseil de quartier Centre-Ville

19 septembre 2022 – Salle de Projets du Puits Manu

22 habitants présents

Elus présents : C. Meunier, J. Lainé, B. Bindelin, Y. Froissart

Retour sur les questions évoquées lors de la réunion précédente

1. Barrières du Marché :

Il en reste une au niveau du carrefour Martroi/Puits Manu/Vieux Fossés. Il pourrait être intéressant d'équiper aussi cette rue là d'une barrière mobile.

Suite donnée : Transmis pour étude aux élus et services techniques.

2. Tour de L'Horloge :

Un maître d'œuvre est recruté, mais aujourd'hui les coûts de travaux augmentent fortement du fait des hausse de coût de matériaux. C'est un projet estimé entre 750 000 et 800 000 euros de travaux.

La Mairie est actuellement en recherche de financements de la part de l'Etat, et notamment du Ministère de la Culture, ainsi que du Conseil départemental du Loiret. La ville souhaiterait atteindre si possible près de 80 % de subventions pour engager le projet, nécessaire, sans trop amputer les capacités d'investissement de la ville.

Une demande a également été déposée auprès de la Fondation Patrimoine pour le lancement d'une souscription : elle permettra aux balgentiens et à tout mécène de pouvoir faire un don en faveur de la rénovation de la tour en contrepartie de crédits d'impôts compris entre 60 et 75 % du don. Ce partenariat avec la Fondation du Patrimoine permettrait par ailleurs de candidater pour bénéficier des fonds du Loto du Patrimoine.

3. Quai de l'Abbaye :

Pour réduire le trafic sur le quai, les bus scolaires ne circulent désormais plus sur le quai de l'Abbaye. Des échanges ont eu lieu avec TRANSDEV-Véolia et cette modification est opérationnelle depuis la rentrée. Il fallait attendre la rentrée car cela nécessitait de revoir les fiches horaires des bus. Il y a désormais une interdiction sur le quai des véhicules de plus de 3,5 t (sauf desserte locale). C'est opérationnel depuis septembre.

Une riveraine signale qu'il y avait encore des bus récemment. Il est expliqué qu'il a fallu rétablir le trafic pendant une semaine suite à une fuite d'eau qui a obligé de reprendre temporairement ce circuit car la rue Croix Nas était fermée à la circulation. Mais ceci ne doit pas perdurer.

Suite donnée : Courrier de rappel à Véolia-Transdev pour que l'interdiction soit rappelée aux chauffeurs.

Concernant le trafic automobile, les services ont étudié les possibilités d'aménagement. La solution de ralentisseurs génère d'importantes nuisances sonores pour les riverains et n'est pas souhaitable. La piste proposée serait l'aménagement de chicanes le long du quai pour faire ralentir la circulation et ainsi dissuader et réduire le trafic. Ces chicanes permettront aussi d'obliger les véhicules à stationner sur la chaussée et non plus à cheval sur le trottoir, qui sera donc intégralement rendu aux piétons.

Il est proposé aux habitants de consulter le plan et de faire part de leurs remarques. Ils valident globalement l'aménagement proposé. Une phase d'expérimentation avec des dispositifs mobiles va être mise en place, une réunion avec les riverains sera proposée à cette occasion.

Des habitants demandent si un radar pédagogique pourrait être positionné. Il est constaté que malheureusement ce n'est pas forcément efficace seul pour faire ralentir. La réalisation d'aménagement permet véritablement de contraindre les automobilistes à ralentir.

Concernant l'état du quai, des travaux de réfection partielle des principaux défauts a eu lieu pour un coût de 30 000 euros afin d'améliorer la situation. La réfection totale est actuellement un projet trop coûteux et qui pourrait porter atteinte aux racines des platanes. C'est pour cela que cette solution n'est pas retenue pour le moment.

S'agissant du trou dans le quai, après échanges avec le DDT, l'Etat a accepté de le prendre à sa charge la réparation. Nous les relançons régulièrement pour qu'ils fassent les travaux. Le dossier est actuellement en examen par l'architecte des Bâtiments de France. On ne connaît donc pas encore la date de réalisation des travaux.

4. Rue Porte Tavers :

Comme suite aux échanges lors du conseil de quartier précédent, une place de stationnement a été supprimée et un stop a été ajouté pour casser la vitesse dans la rue. Les habitants constatent l'efficacité de ces deux aménagements.

La Police municipale est également plus présente aux heures d'entrée et de sortie d'école.

Concernant les bacs à fleurs au niveau de la Porte Tavers, ils ont vocation à disparaître pour un aménagement en dur qui limitera la possibilité de passage à un seul véhicule.

Des remerciements sont adressés à la Municipalité par la Communauté des ursulines.

5. Arbres de la Place Saint-Firmin :

Un habitant signale qu'il reste des arbres avec des tuteurs à retirer sur la Place de la Motte.

Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques.

6. Rue des Quatre Nations :

Les problèmes signalés de végétation qui dépassent continuent malgré le courrier adressé aux riverains. La situation concernerait principalement l'arbre d'un riverain (M. Autrive).

Suite donnée : Transmis à la police municipale pour prise de contact avec le riverain concerné.

7. Rue du Pouët de Chaumont :

La chaîne au bas de la rue avait été retirée mais laissée sur place. Elle a été remise par un riverain. Un potelet amovible serait une solution possible.

Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques.

8. Signalétique :

La réglette sollicitée par la Maison de la Parole est en attente car la ville réfléchit à une actualisation globale de sa signalétique en 2023.

9. Chauffage de l'Abbatiale :

Des discussions sont toujours en cours avec les Architectes des bâtiments de France pour l'installation d'estrade chauffante à poser sous les chaises. C'est une solution adaptée au respect du monument et économiquement viable, tant en investissement qu'en exploitation.

10. Végétalisation des façades dans le cadre de la Route de la Rose :

Une trentaine de premières plantations ont eu lieu à l'hiver dernier.

Une nouvelle tranche de plantations est prévue cette année. Les personnes qui souhaitent participer au projet peuvent se signaler dès à présent auprès de la mairie. Il est rappelé qu'il est nécessaire de vérifier la faisabilité : les plantations ne sont notamment pas possibles s'il y a des réseaux en dessous. Le fait de demander ne garantit pas qu'il y aura une plantation. Il est prévu de planter à nouveau 150 rosiers cet hiver. Les inscriptions seront prises jusqu'au 30 septembre. Les demandes arrivées au-delà seront pour la campagne 2023-2024.

Une riveraine qui a bénéficié de la première opération indique qu'elle ne sait pas trop comment les entretenir. Monsieur Froissart précise qu'il y a un partenariat avec l'association Chlorophylle pour former les gens et les accompagner lors de la première taille au printemps prochain. Les personnes qui rencontrent des difficultés peuvent contacter la mairie si elles ont des questions.

11. Poubelles enterrées :

Monsieur Lainé rappelle que le choix des emplacements est assez complexe car il faut tenir compte de plusieurs paramètres : absence de réseaux en dessous, absence de caves, accessibilité pour le camion chargé de la collecte... Deux nouveaux emplacements sont à l'étude pour 2023 : un à l'angle de la rue Porte-Dieu et de la rue du Pont, et un autre vers le bas de la rue de la Cordonnerie.

Une riveraine signale qu'il y a une difficulté concernant le stationnement de certains véhicules devant les poubelles enterrées. Elle signale aussi qu'il y a des problèmes de papiers qui ne sont pas assez souvent ramassés derrière les poubelles.

Suite donnée : Signalement aux services techniques pour plus de vigilance.

Questions nouvelles

12. Toilettes publiques :

Un habitant informe qu'il avait demandé par email qu'un panneau signalétique soit installé au niveau de la halle pour indiquer les toilettes publiques que les touristes ont du mal à trouver.

Il est confirmé que la demande a été faite aux services techniques car l'idée est pertinente.

Suite donnée : Relance aux services techniques pour la pose des panneaux.

Par ailleurs, il est envisagé la réhabilitation des toilettes situées en Bord de Loire avec l'installation de 2 toilettes automatiques.

Celles du passage Pellieux ont été fermées pour des raisons de sécurité et d'entretien.

Il est rappelé qu'il y a des toilettes automatiques au niveau de la Halle et sur le parking 150 places.

13. Passages piétons sur la nationale :

Il est proposé de pouvoir mieux signaler les passages piétons, avec par exemple des diodes clignotantes au sol, comme cela a été fait au niveau du quai de l'Abbaye. La suggestion sera transmise aux élus compétentes.

14. Quai Dunois :

Plusieurs habitants font état des difficultés rencontrées concernant le stationnement vers le bas de la rue des Querres.

Une habitante indique qu'il y a eu cette année de fortes nuisances sonores, notamment du fait de la buvette du Labyrinthe. Elle se plaint aussi des bruits liés au manège et à la Cabane de Loire, notamment les soirs où il y a des DJ. Même si l'autorisation d'ouverture est jusqu'à 0h00 et si la musique est arrêtée à minuit par l'exploitant, il est constaté qu'il y a des personnes restent au-delà de cette heure. Des habitants sollicitent que les animations puissent être réparties dans le reste de la ville pour limiter les nuisances pour les riverains.

Suite donnée : Information transmise aux élus et services chargés de l'organisation des Estivales pour l'année 2023.

Une habitante indique qu'il y a eu beaucoup de poubelles qui sont restées une grande partie de l'été sur les bords de Loire. Il est confirmé que la gestion des déchets a été un souci au regard de la fréquentation des quais cet été mais que des ajustements ont été apportés en cours de saison.

Une habitante signale aussi que les stoppe-roue n'ont pas été repositionnés côté route sur le parking « Boules ».

Suite donnée : Signalement aux services techniques pour que la repose soit bien effectuée après la fête foraine l'année prochaine.

15. Sécurité du feu d'artifice de fin d'année

Un riverain signale que ce feu d'artifice en centre-ville est un peu dangereux. Il suggère d'étudier de le tirer sur le Petit Mail. La proposition sera transmise au Comité des Fêtes. Il est précisé que le feu d'artifice est tiré par des professionnels qui connaissent la réglementation et sont responsables de la sécurité du feu qu'ils tirent.

16. Rue de l'Evêché :

Une riveraine demande combien de temps sera obstruée la rue de l'Evêché ou le mur d'un riverain présente des risques d'effondrement sur la voie publique.

Il est expliqué que la collectivité a mis le propriétaire en demeure de sécuriser son mur, ce qui a été fait. Il doit maintenant réparer le mur en fournissant un avis d'expert justifiant la bonne retenue des charges, car il y a un important volume de terre derrière le mur. Actuellement, la mise en œuvre se heurte à un coût extrêmement élevé pour le propriétaire. Les élus sont en dialogue régulier avec ce propriétaire.

17. Elagage des bords de Loire le long des Accruaux

Il est signalé que certains bancs qui avaient vu sur la Loire ont perdu leur belle vue suite à la croissance de frênes qui obstruent le paysage.

Suite donnée : Transmis au service espaces verts pour voir ce qu'il sera possible d'élaguer à l'hiver.

18. Devenir de la Halle et projet de déplacement de l'office de tourisme

Une habitante demande des explications sur le projet de déplacement de l'office de tourisme à la halle.

Il est expliqué que l'office de tourisme actuel est situé dans un bâtiment vétuste, très mal isolé et peu fonctionnel. C'est pourquoi la ville et la communauté de communes réfléchissent depuis plusieurs années à un déplacement de l'office vers un autre lieu. Plusieurs emplacements ont déjà été étudiés : l'ancien SPAR (impossible suite au refus de vente à la ville des propriétaires), l'ancienne maison de la presse sur la Place du Martroi (abandonné car trop complexe à aménager et trop coûteux), la maison Thérel (trop vétuste et donc trop coûteuse à réhabiliter).

Actuellement, la ville étudie la possibilité d'implanter l'office à l'intérieur de la halle, dans une partie seulement du bâtiment ce qui laisserait un espace suffisant pour maintenir toutes les activités commerciales ou encore l'AMAP ainsi que de nombreuses animations. Le projet est actuellement en étude de faisabilité et n'est pas arbitré, mais il permettrait de redonner de la vie à la halle qui manque d'animation depuis de nombreuses années. Le fait de recréer du flux de visiteurs sous la halle rendra le site plus attractif aussi pour les commerçants qui rechignent actuellement à s'y installer. Enfin, compte tenu que la ville n'aurait pas à acquérir de bâtiment puisqu'elle est déjà propriétaire, ceci serait un projet plus économique.

19. Installation d'un médecin généraliste

Magda Grib, adjointe à la Santé, informe qu'une médecin généraliste a bien été recrutée par la Région Centre Val de Loire en vue de son installation au centre de santé de Beaugency. Elle a signé son contrat et a débuté son activité au 1^{er} octobre. Dans un premier temps, pour découvrir le mode de fonctionnement du centre de santé avec la région, elle va effectuer ses 3 premiers mois au sein du centre de santé de Beauce La Romaine dont elle partagera le secrétariat médical. Son arrivée à l'Agora est prévue en janvier 2023.

Il y aura aussi un centre ophtalmologique à l'hôpital qui va ouvrir. Ce projet a été rendu possible car ce sont les élus balgentiens qui ont amené ce partenariat. La date d'ouverture est conditionnée à l'arrivée de matériel qui prend du retard du fait des difficultés de l'approvisionnement.

20. Organisation du marché

Un habitant signale que la présence d'un volailler à l'angle de la Place du Martroi et de la rue de l'Ours cause des plaques de graisse sur les pavés. Il faudrait demander à l'exploitant de mettre des bacs de récupération ou d'autres protections. Un nettoyage serait aussi à prévoir.

Suite donnée : Demande faite à l'exploitant de procéder au nettoyage des pavé et d'être plus vigilant.

21. Itinéraire de la Loire à Vélo

Un habitant signale que la signalisation de la Loire à Vélo oblige à tourner vers les quais en bas de la rue du Moulin Rouge. Or pendant l'été, il y a un problème car le Manège obstrue ce passage.

Il est confirmé qu'une demande a été faite au Conseil départemental du Loiret, responsable de la Loire à vélo, pour décaler le trajet par le portique des Accruaux.

22. Cascade sous le mur d'enceinte de la ville

Une habitante demande pour la fontaine située le long de la route nationale ne fonctionne plus. Un participant croit savoir que c'est parce que le bassin n'est plus étanche et fonctionnel. La cause exacte sera demandée aux services techniques.

23. Avenir de la Maison Thérél

Il a été demandé aux associations occupant la Maison Thérél de quitter les lieux pour fin septembre. Un habitant souhaiterait savoir l'avenir de cette maison.

La décision de fermeture a été motivée par des raisons de sécurité au vu de l'état de délabrement du bâtiment. Il est indiqué qu'il n'y a pas de projet de reconversion pour le moment. Après examen, il est plus difficile qu'imaginé de reconvertir ce bâtiment. Les estimations de coût s'envolent très vite au-delà des capacités budgétaires de la ville. Ceci est un gros obstacle aux nombreuses idées qui peuvent être émises pour l'avenir de ce bâtiment.

24. Signalétique :

Il est suggéré que si la signalétique est reprise, il puisse être ajouté les mentions de temps à vélo ou à pied. Il est confirmé que c'est une piste de réflexion des élus.

25. Jardin du Presbytère :

Il est signalé que le jardin du presbytère n'est plus fermé systématiquement le soir. Il y a des suspicions de trafic de stupéfiant.

Il est confirmé qu'il y a eu une problématique de fermetures pendant plusieurs semaines cette été suite au départ de la résidente de l'Oasis du Val qui s'en occupait. La fermeture a été reprise désormais par la Police municipale mais ceci va impliquer des moindres amplitudes.

26. Circulation des Poids Lourds sur le Pont :

Il est rappelé qu'une étude de circulation a été lancée avec le département qui va réaliser des comptages au mois de septembre sur les communes de Beaugency, Baule et Tavers et doit proposer des pistes de solution pour réduire ou aménager le trafic à travers Beaugency, en particulier des camions.

Il est néanmoins rappelé que Beaugency a une position stratégique avec plusieurs routes importantes qui la traverse. Le pont notamment est stratégique pour le trafic routier, notamment pour la desserte de la centrale nucléaire de Saint-Laurent. Certains poids lourds ne peuvent pas emprunter le pont de Meung-sur-Loire ou celui de Muides qui ont des portances moindres. Sans le pont de Beaugency, les contournements doivent se faire soit à Blois soit à Orléans, ce qui impose de très importants détours.

C'est pourquoi un nouveau pont était à l'étude dans les années 1990 par le Conseil départemental du Loiret mais a été bloqué et n'a pas vu le jour. Il n'y a aucune date imaginée pour ce projet.